



LETTRÉ D'INFORMATION DU RESEAU

Jun 2013

Numéro 21

Le droit au risque

Pourquoi parler du droit au risque alors que le risque fait partie de la vie et qu'on aurait plutôt tendance aujourd'hui à vouloir le réduire ?

Or, peut-on grandir sans risque ? Que ce serait-il passé si, pour ne pas risquer une chute, on nous avait retenus la première fois que nous avons osé lâcher la main maternelle protectrice ? L'éducateur peut-il éduquer s'il veut protéger à tout prix ? N'est-ce pas le prix à payer pour gagner l'autonomie ?

Et la fierté ? Ne naît-elle pas du risque assumé, surmonté, vaincu, qui enrichit l'estime de soi ?

Quelle pauvre liberté lui reste-t-il, si l'on enlève à l'individu le droit de choisir le risque qu'il veut encourir, à condition bien sûr de ne pas mettre en danger la communauté ?

Alors une question essentielle se pose : y a-t-il un âge limite pour le risque ? Existe-t-il une limite au-delà de laquelle l'expérience personnelle perd sa valeur au profit du tout-sécuritaire ? Existe-t-il un moment où, au nom de sa sécurité, on va priver le citoyen de son libre-arbitre ?

C'est dans ce contexte que l'on peut évoquer le droit au risque. Dans le cas extrême de la maladie d'Alzheimer, la question est constamment d'actualité, pour l'institution comme pour la famille : doit-on laisser sortir des malades désorientés ? Faut-il préférer l'enfermement ?

Si le droit au risque n'exclut pas la prévention, ni la protection, avant d'appliquer le principe de précaution ne convient-il pas de mettre en balance les bénéfices et le risque ? Et qui cherche-t-on à protéger ? Il est vrai que le risque de judiciarisation existe, et que la famille peut se sentir coupable en cas « d'accident »....

C'est ce questionnement qu'invitait à se poser Gérard Dubos, gériatre à Grenoble, lors de sa conférence à la 88^{ème} journée de gérontologie de Saint-Etienne, le 11 avril dernier.

Et il terminait par une démonstration par l'absurde : que craint-on quand on préconise la contention des malades ? Bien évidemment, la chute, et ses conséquences possibles : fracture, intervention chirurgicale, rééducation difficile, et au final l'état grabataire. Et qu'obtient-on à coup sûr par la contention ? En trois semaines ce même état

La question demeure : est-il possible de vivre une vie d'homme sans risque, alors que vivre même est un risque, qui ne peut être que consenti....

Ce texte n'est qu'un questionnement, il ne prétend pas apporter de solution ; s'il vous fait réagir, n'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions, nous les publierons dans notre prochaine lettre.

Actualités 2013

Accueil, écoute, conseil et orientation

Les permanences :

- **Mardi 10h-12h**
- **Mercredi 14h30-16h30**
- **Vendredi 16h-18h**

Et sur rendez-vous en dehors de ces horaires, si besoin.

Les fiches « ressources » seront mises à jour durant l'été et disponibles en octobre, n'hésitez pas à nous demander celle de votre commune.

Bien vieillir oser sortir de chez soi

Le collectif souhaite pour cette année « entre deux » : promouvoir l'intergénérationnel et l'interculturel. Les propositions restent dans le partage, l'échange, la transmission en s'appuyant sur ce qui est déjà en place : une

rencontre des clubs et associations de retraités a eu lieu le 15 avril. Il leur a été proposé de participer au festival du livre jeunesse dont le thème 2013 était « y a pas d'âge... » et de s'intéresser aux activités intergénérationnelles des 5 MJC.

En septembre une réflexion sur la cohabitation se met en place. Vous êtes d'ores et déjà invités sur le thème :

« Logements partagés : utopie ou réalité ? »

- Projection du film-comédie « Et si on vivait tous ensemble » de Stéphane Robelin
- Suivie d'une table ronde avec la participation d'associations impliquées dans des expériences de colocations seniors-seniors et intergénérationnelles et les services de l'agglomération d'Annemasse et d'Arve et Salève

Vendredi 15 novembre 2013 de 14h à 17h

Salle de conférence du complexe Martin Luther King Rue du Dr Baud à Annemasse

Aide aux aidants non professionnels

Une nouvelle session a débuté le 22/02/2013, les dernières rencontres de ce cycle auront lieu les :

- **20 septembre** : Protéger les personnes fragilisées : mesures juridiques
- **18 octobre** : L'entrée en institution : comment la préparer
- **22 novembre** : Penser à la fin de vie et en parler
- **13 décembre** : "Et la vie continue" (film) : discussion libre et bilan

Espace Colette Belleville, 16 rue des amoureux, à Annemasse, le vendredi de 14h30 à 16h30.

Le programme Alzheimer

Notre collaboration avec Alzheimer 74 continue comme en 2012

Des rencontres de tous les professionnels accompagnant les malades et leur entourage (différents accueils de jour « dédiés », ESA, Alzheimer Haute Savoie, services d'aide et de soins à domicile, Pôle Gériatrique, Handy mobil et Handi Tac...) a permis de clarifier les aides proposées sur le territoire, de faire le point sur les difficultés que rencontrent malades et familles et des propositions devraient être faites.

Autres actions

En collaboration avec JALMAV Présence- Chablais un café deuil a eu lieu à Annemasse le 30 avril de 18h30 à 20h à la taverne de Maître Kanter ainsi qu'une conférence-débat autour de la loi Léonetti le 21 mai à 20h, à Martin Luther King.

Fonctionnement de REGAR

L'équipe d'animation de REGAR réunit 6 à 7 bénévoles toutes les 3 ou 4 semaines, nous serions heureux d'enrichir notre groupe...

Des dates à retenir

- **Jeudi 10 octobre de 8h50 à 16h15 : Journée Gériatrique Départementale du CODERPA 74 : « Mon bien être, c'est vivre chez moi » Anticiper l'habitat dans un environnement aménagé**
Espace Tully, Thonon les Bains

Inscription obligatoire avant le 1^{er} octobre (gratuit pour les retraités): Coderpa 74 tel : 04 50 67 32 48 ou courriel : coderpa.74@orange.fr

- **Vendredi 15 novembre 2013 de 14h à 17h : « Logements partagés : utopie ou réalité ? »**
Salle de conférence du complexe Martin Luther King, Rue du Dr Baud à Annemasse

✂ **Plus que jamais vous pouvez soutenir l'association en y adhérant. -----**

BULLETIN D'ADHESION à retourner à REGAR

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

courriel :

Cotisation : Individuelle : 10 €

Collective 25 €

Soutien :

Réglé : Espèces

Chèque (Association Réseau Gériatrie des Cantons Annemasse Reignier)

Le :

Signature :

Nos locaux : au premier étage du Foyer Logement l'Eau Vive, 2 Place du Jumelage, Annemasse
Tel : 04.50.39.89.25 courriel : regar-info@orange.fr site : www.regar.info